

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit** 325B
- **Nom du produit:** 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze
- **Code du produit:** EAEDC247
- **Emploi de la substance / de la préparation** Désodorisant.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité (740)(3)**
- **Producteur/fournisseur:**
IMPACT PRODUCTS, LLC
CENTENNIAL ROAD 2840 TOLEDO Ohio Estados Unidos C.P. 43617
TEL: 436171898
- **Service chargé des renseignements:** Département de la sécurité des produit
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Phone: 800.333.1541
Fax: 800.333.1541
Email: custserv@impact-products.com
Emergency Telephone 24 hr
INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS04 Bouteille à gaz

Gaz sous pression - gaz comprimé

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - H336
catégorie 3

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS04



GHS07

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 1)

· **Mention d'avertissement** *Danger*

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétone

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

alpha-Hexylcinnamaldehyde

· **Mentions de danger**

*Aérosol extrêmement inflammable.**Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.**Provoque une sévère irritation des yeux.**Peut provoquer une allergie cutanée.**Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

· **Conseils de prudence**

*En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.**Tenir hors de portée des enfants.**Lire l'étiquette avant utilisation.**Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.**Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.**Ne pas perforer ni brûler, même après usage.**Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.**Se laver soigneusement après manipulation.**Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.**Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.**Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.**EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.**Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).**Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.**En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.**Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.**Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.**Garder sous clef.**Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.**Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.**Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.*

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1

Inflammabilité = 4

Réactivité = 1

· **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 1

Inflammabilité = 4

Réactivité = 1

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 2)

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
67-64-1	acétone	60-80% w/w *
75-28-5	isobutane	10-30% w/w *
74-98-6	propane	5-10% w/w *
106-97-8	butane	1-5% w/w *
	Fragrance Trade Secret (740)	0,5-1,5% w/w *
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde	≥0,1-<1% w/w *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 3)

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

EL (Canada) Valeur momentanée: 500 ppm

Valeur à long terme: 250 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 750 ppm

Valeur à long terme: 500 ppm

75-28-5 isobutane

EL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm

EX

EV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm

revoked as of 01/01/18

74-98-6 propane

EL (Canada) Simple asphyxiant; EX

EV (Canada) Valeur à long terme: 1,000 ppm

revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm

EX

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 4)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
-------------	--

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· **Forme:**

Aérosol

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Non déterminé.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 5)

· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-11 °C
· Point d'éclair	< 0 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	460 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure:	1,8 Vol %
Supérieure:	13 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	3.000 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	83,8 %
VOC (CE)	97,98 %
· Teneur en substances solides:	4,2 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 6)

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

110-91-8 morpholine

3

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Numéro ONU
- DOT, TMD, IMDG, IATA UN1950
- Désignation officielle de transport de l'ONU
- DOT AÉROSOLS, inflammable
- TMD 1950 AÉROSOLS

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 7)

· **IMDG** AEROSOLS
 · **IATA** AEROSOLS, *flammable*

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Class** 2.1
 · **Label** 2.1
 · **TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



· **Classe** 2 5F Gaz.
 · **Étiquette** 2.1

· **IMDG, IATA**



· **Class** 2.1
 · **Label** 2.1

· **Groupe d'emballage**
 · **DOT, TMD, IMDG, IATA** néant

· **Dangers pour l'environnement:**
 · **Marine Pollutant:** Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
 · **Indice Kemler:** -
 · **No EMS:** F-D,S-U
 · **Stowage Code** SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
 · **Segregation Code** SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **DOT**
 · **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 75 kg
 On cargo aircraft only: 150 kg

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 8)

· TMD	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

67-64-1	acétone
75-28-5	isobutane
74-98-6	propane
106-97-8	butane
25265-71-8	oxydipropanol
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde
118-58-1	benzyl salicylate
101-86-0	alpha-Hexylcinnamaldehyde
110-91-8	morpholine
142-90-5	méthacrylate de dodécyle
78-70-6	Linalol
106-22-9	Citronellol
127-51-5	alpha-iso-Methylionone
106-24-1	Géraniol
5392-40-5	Citral
100-51-6	Alcool benzylique

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

67-64-1	acétone
75-28-5	isobutane
74-98-6	propane
106-97-8	butane
25265-71-8	oxydipropanol
80-54-6	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde
118-58-1	benzyl salicylate
101-86-0	alpha-Hexylcinnamaldehyde

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 9)

110-91-8	morpholine
142-90-5	méthacrylate de dodécyle
78-70-6	Linalol
106-22-9	Citronellol
127-51-5	alpha-iso-Methylionone
106-24-1	Géraniol
5392-40-5	Citral
100-51-6	Alcool benzylique

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

67-64-1	acétone
106-97-8	butane

· Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger


GHS02 GHS04 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

alpha-Hexylcinnamaldehyde

· Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/08/2019

Numéro de version 13

Révision: 03/08/2019

Nom du produit: 325B Metered IMPACT GENAIRE Ocean Breeze

(suite de la page 10)

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

*· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*· **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produit*

*· **Contact:** 800.333.1541*

*· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 03/08/2019 / 12*

*· **Acronymes et abréviations:***

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

*· *** Données modifiées par rapport à la version précédente***